

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Avenir, tenue le **13 septembre 2021**, à 20 h 00, à l'Église St-Pierre-de-Durham située au 577 rue Principale, à L'Avenir

Monsieur le maire Jean Parenteau préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Siège No 1 Pierre Lavallée	Siège No 4 Mike Drouin
Siège No 2 Julie Gagnon	Siège No 5 Michel Bélisle
Siège No 3 François Fréchette	

Le conseiller Martin Bahl est absent.

Est également présente
Suzie Lemire, directrice générale — secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Jean Parenteau constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

R 2021-09-199

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Mike Drouin, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté et rédigé.



ORDRE DU JOUR
Séance du 13 septembre 2021

- 1 Ouverture de la session
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal - séance du 9 août 2021

Conseil

Administration

- 4 Adoption des comptes à payer - Août 2021
- 5 MADA - Adoption de la politique et du plan d'action
- 6 Demande de diffusion des séances du conseil
- 7 Collecte de produits électroniques - ARPE Québec - Ristourne
- 8 PPA-CE - Approbation des travaux et demande de versement
- 9 PPA-ES - Approbation des travaux et demande de versement

Sécurité incendie

- 10 Déneigement points d'eau 2021-2022
- 11 Réorganisation de postes - Service de sécurité incendie

Voirie

- 12 Embauche employé de déneigement - Saison 2021-2022
- 13 Appel d'offres sur SEAO - Camion 10 roues 2021 avec équipements de déneigement et benne 4 saisons

- 14 Abrasif 2021-2022
- 15 Rechargement supplémentaire - 4e rang, 8e rang et route Dumoulin
- 16 Achat signalisations

Hygiène du milieu

- 17 Appui - Demande de modification de la réglementation concernant le cours d'eau branche no 12 du Grand Ruisseau
- 18 OMH - Budget révisé 2021

Urbanisme et zonage

- 19 Demande de dérogation mineure - Lot 5 981 094

Loisirs et culture

- 20 Affiches historiques - Parc McLean Jutras et Parc François-Joseph Annance
- 21 Appel de candidatures - Coordonnateur en loisirs
- 22 Appel de candidatures - Entretien de la patinoire 2021-2022

Général

Varia :

- 23 **Correspondance**
- 24 **Période de questions**
- 25 **Levée de l'assemblée**

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-09-200

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 9 AOÛT 2021

Il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 9 août 2021, tel que présenté et rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CONSEIL

ADMINISTRATION

R 2021-09-201

4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER – AOÛT 2021

Il est proposé par le conseiller François Fréchette, appuyé par le conseiller Mike Drouin et résolu d'approuver les comptes à payer du mois d'août 2021, tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-09-202

5. MADA – ADOPTION DE LA POLITIQUE ET DU PLAN D'ACTION

ATTENDU QUE le Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux a élaboré et mis en place le Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) pour favoriser la mise en place de conditions qui optimisent le vieillissement actif ;

ATTENDU QUE la MRC de Drummond a reçu une aide financière dans le cadre du volet 1 du programme pour élaborer une démarche Municipalité amie des aînés (MADA) avec 16 municipalités de son territoire ;

ATTENDU QUE la MRC de Drummond a signé le protocole d'entente avec le gouvernement du Québec, qui l'autorisait à débiter la démarche en janvier 2020 avec les 16 municipalités participantes ;

ATTENDU QUE la MRC de Drummond et chaque municipalité participante ont formé un comité de pilotage dont le mandat était notamment d'élaborer une politique des aînés et un plan d'action ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu que le conseil de la municipalité de L'Avenir procède à l'adoption de la politique des aînés de la MRC de Drummond et du plan d'action de la municipalité de L'Avenir dans le cadre de l'entente du programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés ;

Il est aussi résolu que la politique et le plan d'action soient publiés sur le site web de la municipalité de L'Avenir.

Il est aussi résolu de transmettre la présente résolution à la MRC de Drummond.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-09-203

6. DIFFUSION DES SEANCES DU CONSEIL

ATTENDU QUE lorsque les séances du conseil devaient se tenir sans la présence du public dû à la situation de pandémie, les municipalités avaient l'obligation de diffuser les séances du conseil sur leur site web ;

ATTENDU QUE depuis que la présence du public est de nouveau permise, la municipalité a cessé la diffusion des séances sur son site web ;

ATTENDU QU'une demande citoyenne a été reçue à la municipalité afin que la municipalité reprenne la diffusion des séances ;

ATTENDU le coût du transfert de l'enregistrement de 30 \$ par séance ;

ATTENDU QUE le conseil est d'avis que cela démontre une transparence ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller Mike Drouin et résolu que la municipalité diffuse l'enregistrement des séances du conseil sur son site web afin de rejoindre un plus grand nombre de citoyens.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-09-204

7. COLLECTE DE PRODUITS ÉLECTRONIQUES – ARPE QUÉBEC - RISTOURNE

ATTENDU la collecte de produits électroniques ayant eue lieu le 12 juin dernier ;

ATTENDU QUE l'organisme Partenaire 12-18 s'est chargé d'accueillir les gens lors de la journée de collecte ;

ATTENDU QUE suite à la collecte, avec le nombre de produits électroniques amassés, ARPE-Québec remettra une ristourne de 123.30 \$;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller François Fréchette et résolu que la Municipalité remettre un montant de 123.30 \$, correspondant à la ristourne d'ARPE- Québec, à Partenaire 12-18 pour la collection de produits électroniques.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-09-205

8. PPA-CE – APPROBATION DES TRAVAUX ET DEMANDE DE VERSEMENT

ATTENDU QUE la municipalité de L'Avenir a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie local (PAVL) et s'engage à les respecter ;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL ;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissible au PAVL ;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli ;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets doit être effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet ;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximale de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce ;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par le conseiller Mike Drouin, appuyé par le conseiller François Fréchette et unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de L'Avenir approuve les dépenses d'un montant de 13 106 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-09-206

9. PPA-ES – APPROBATION DES TRAVAUX ET DEMANDE DE VERSEMENT

ATTENDU QUE la municipalité de L'Avenir a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie local (PAVL) et s'engage à les respecter ;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL ;

ATTENDU QUE la réalisation des travaux doit être terminée au plus tard à la fin de la troisième année civile à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre ;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissible au PAVL ;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli ;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets doit être effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre à compter de la troisième année civile de la date de la lettre d'annonce du ministre ;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet ;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximale de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce ;

ATTENDU QUE l'aide financière est allouée sur une période de trois années civiles, à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre ;

ATTENDU QUE l'aide financière est répartie en trois versement annuels correspondant au total des pièces justificatives reçues jusqu'à concurrence de :

- 1) 40% de l'aide financière accordée, pour le premier versement ;
- 2) 80% de l'aide financière accordée moins le premier versement, pour le deuxième versement ;
- 3) 100% de l'aide financière accordée moins les deux premiers versements, pour le troisième versement ;

ATTENDU QUE les travaux effectués après le troisième anniversaire de la lettre d'annonce ne sont pas admissibles ;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de L'Avenir approuve les dépenses d'un montant de 24 266 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

SÉCURITÉ INCENDIE

Le conseiller Mike Drouin se retire de la table de délibération.

R 2021-09-207

10. DÉNEIGEMENT POINTS D'EAU 2021-2022

ATTENDU le déneigement des points d'eau à effectuer pour l'hiver 2021-2022 ;

ATTENDU l'offre de service des Travaux GM pour le déneigement des points d'eau à 30 \$ par visite par point d'eau ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Fréchette, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu que le déneigement des points d'eau soit effectué par les Travaux GM pour la saison d'hiver 2021-2022.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-09-208

11. RÉORGANISATION DE POSTES – SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU la lettre de démission de Monsieur Luc Côté au poste de directeur incendie reçue à la municipalité ;

ATTENDU que M. Côté souhaite demeurer au service incendie mais n'a plus le temps nécessaire pour effectuer la gestion de celui-ci ;

ATTENDU QU'une rencontre des officiers du service s'est tenue afin de proposer une réorganisation des postes à l'interne ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu de réorganiser les postes au service de sécurité incendie de la manière suivante :

- Nomination de M. Gilles Pérusse par intérim au poste de directeur incendie incluant 25 heures de gestion par mois ;
- Retour en poste de M. Mike Drouin à titre de directeur incendie adjoint incluant 5 heures de gestion par mois ;
- Nomination de M. Luc Côté au poste de chef aux opérations incluant 10 heures de gestion par mois avec cellulaire fournit pour assurer la gestion des demandes de permis de feu ainsi que les appels pour les alarmes des bâtiments municipaux.

Il est aussi résolu que les salaires soient ajustés selon la grille des salaires en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Le conseiller Mike Drouin se rassoit à la table de délibération.

VOIRIE

R 2021-09-209

12. EMBAUICHE EMPLOYÉ DE DÉNEIGEMENT – SAISON 2021-2022

ATTENDU QU'il y a lieu de faire l'embauche d'un employé de déneigement pour la saison 2021-2022 ;

ATTENDU QUE M. Anthony Bahl, embauché l'année dernière, a signifié son intérêt pour la saison 2021-2022 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mike Drouin, appuyé par le conseiller François Fréchette et résolu de faire l'embauche de M. Anthony Bahl au poste d'employé de déneigement pour la saison d'hiver 2021-2022 de novembre 2021 à la fin mars 2022 et ce, au même taux horaire que janvier 2021 avec 30 heures garanties par semaine. Il est aussi résolu que si une indexation est appliquée aux salaires des employés permanents en janvier 2022, qu'elle soit également appliquée pour le poste d'employé de déneigement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-09-210

13. APPEL D'OFFRES SUR SEAO – CAMION 10 ROUES 2021 AVEC ÉQUIPEMENT DE DÉNEIGEMENT ET BENNE 4 SAISONS

ATTENDU QU'une copie du document "*Cahier de charges – Camion 10 roues 2021 avec équipement à neige et benne 4 saisons* » est remise à chacun des conseillers présents ;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite faire l'acquisition d'un camion 10 roues 2021 neuf avec équipement à neige et benne 4 saisons afin de remplacer le camion International qui a été détruit par le feu ;

ATTENDU QUE l'appel d'offres sera publié sur SEAO (système électronique d'appel d'offres) ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller François Fréchette, appuyé par le conseiller Mike Drouin et résolu de lancer le processus d'appel d'offres par le biais de SEAO pour l'acquisition d'un camion 10 roues 2021 neuf avec équipement à neige et benne 4 saisons.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-09-211

14. ABRASIF 2021-2022

ATTENDU QUE la municipalité doit procéder à l'achat d'abrasif pour la saison d'hiver 2021-2022, soit abrasif et déglacant ;

ATTENDU QU'une quantité de 800 tonnes de sable et de 80 tonnes de sel seront nécessaires pour la saison 2021-2022 ;

ATTENDU la soumission reçue pour le sable d'Excavation J-Noël Francoeur à 7.65 \$ la tonne ;

ATTENDU la soumission reçue pour du déglacant de Sel Frigon à 86.50 \$ la tonne livrée étant la soumission la plus basse ;

ATTENDU QUE l'achat de bâches et du temps de machinerie au montant d'environ 1 850 \$ seront nécessaires ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'autoriser une dépense totale d'environ 14 890 \$ plus taxes applicables pour les achats suivants afin de constituer la réserve d'abrasif et de déglacant pour l'hiver 2021-2022 :

- Achat de 800 tonnes de sable d'Excavation J.-Noël Francoeur au montant de 7.65 \$ / tonne pour un coût total de 6 120 \$ plus taxes ;
- Achat de 80 tonnes de sel de Sel Frigon au montant de 86.50 \$ / tonne livrée pour un coût total de 6 920 \$ plus taxes ;
- Achat de bâches et temps de machineries évalué à environ 1 850 \$;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R2021-09-212

15. RECHARGEMENT SUPPLÉMENTAIRE – 4^E RANG, 8^E RANG ET ROUTE DUMOULIN

ATTENDU QUE du rechargement supplémentaire est nécessaire sur le 4^e rang, 8^e rang et route Dumoulin afin de faire quelques corrections ;

ATTENDU QUE la quantité de matériel nécessaire est évaluée à 225 tonnes au coût de 9.50 \$ la tonne pour un montant des travaux à 2 375 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Fréchette, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu d'autoriser le rechargement supplémentaire sur le 4^e rang, 8^e rang et route Dumoulin pour un montant d'environ 2 375 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-09-213

16. ACHAT SIGNALISATIONS

ATTENDU le besoin de divers articles de signalisation ;

ATTENDU QUE la soumission de Martech au montant de 610.55 \$ pour les articles requis ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Mike Drouin et résolu d'autoriser l'achat de signalisation au montant de 610.55 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

HYGIÈNE DU MILIEU

R 2021-09-214

17. APPUI – DEMANDE DE MODIFICATION DE LA RÉGLEMENTATION CONCERNANT LE COURS D'EAU BRANCHE NO 12 DU GRAND RUISSEAU

ATTENDU la demande à la MRC de Drummond de la compagnie 9447-5399 Québec Inc. représenté par M. Sylvain Fleury pour une demande de modification de la réglementation du cours d'eau branche no 12 du Grand Ruisseau ;

ATTENDU QUE la demande vise l'extrémité amont de la branche no 12 du Grand Ruisseau sur le lot 5 982 704 couvrant une distance d'environ 110 mètres au sud-est de la route Ployart ;

ATTENDU QUE les travaux du biologiste au dossier indiquent une absence complète de lit d'écoulement sur cette section ;

ATTENDU QUE le propriétaire demande donc une modification du règlement de cours d'eau branche no 12 du Grand Ruisseau ;

ATTENDU QU'une résolution d'appui de la municipalité est requise afin que la MRC de Drummond analyse le dossier ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller François Fréchette et résolu que la municipalité de L'Avenir appuie la demande de 9447-5399 Québec Inc., représenté par M. Sylvain Fleury, concernant la modification du règlement de cours d'eau branche no 12 du Grand Ruisseau pour le lot 5 982 704.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-09-215

18. OMH – BUDGET RÉVISÉ 2021

ATTENDU le dépôt du budget de l'OMH (Office municipal d'habitation) 2021 révisé ;

ATTENDU QUE selon le budget révisé, la contribution municipale de 2021 est de 821 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu d'accepter le budget 2021 révisé par l'OMH.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

URBANISME ET ZONAGE

R 2021-09-216

19. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – LOT 5 981 094

ATTENDU la demande de dérogation mineure reçue pour le lot 5 981 094, 38 chemin Roy ;

ATTENDU QUE le propriétaire est propriétaire du lot 5 981 094 situé dans la municipalité de L'Avenir et du lot 3 511 742 situé dans la municipalité d'Ulverton ;

ATTENDU QUE la résidence située sur le lot 3 511 742 depuis 1950 possède un droit acquis ;

ATTENDU QUE le propriétaire souhaite agrandir sa résidence (situé à Ulverton) et unifier son bâtiment accessoire (situé à L'Avenir) à même l'agrandissement ;

ATTENDU QUE la situation cadastrale ne peut être réglée par une unification des lots puisqu'ils sont situés dans deux municipalités ;

ATTENDU QU'au niveau de l'urbanisme, la marge latérale doit être de 2 mètres et que celle-ci ne peut être atteinte ;

ATTENDU QUE la dérogation porte sur une différence de 2 mètres ;

ATTENDU QU'au niveau du plan d'urbanisme, la densité d'occupation au sol est respectée ;

ATTENDU QUE la situation actuelle cause un préjudice sérieux aux demandeurs ;

ATTENDU QU'il n'y a pas de préjudice fait au voisinage ;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'acceptation de la demande de dérogation ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Mike Drouin et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure pour le lot 5 981 094 avec une marge latérale de 0 mètre avec le lot 3 511 742 situé à la municipalité d'Ulverton.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

LOISIRS ET CULTURE

R 2021-09-217

20. AFFICHES HISTORIQUES – PARC McCLEAN JUTRAS ET PARC FRANÇOIS-JOSEPH ANNANCE

ATTENDU QUE la municipalité souhaite faire deux affiches relatant l'histoire entourant le nom des parcs McClean Jutras et François-Joseph Annance (accès à la rivière du 1^{er} rang et de la route Lachapelle) ;

ATTENDU la soumission reçue d'Enseigne L'Avenir au montant de 395 \$ pour la conception de deux affiches ;

ATTENDU QUE les textes et photos sont une gracieuseté de Mémoire d'un village ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu de faire deux affiches relatant l'histoire entourant le nom des parcs McClean Jutras et François-Joseph Annance (accès à la rivière du 1^{er} rang et de la route Lachapelle) pour un montant de 395 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-09-218

21. APPEL DE CANDIDATURES – COORDONNATRICE EN LOISIRS

ATTENDU la démission de Madame Caroll Ann Lafond à son poste de coordonnatrice en loisirs ;

ATTENDU QU'il y a lieu de faire un appel de candidatures afin de combler le poste vacant ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller François Fréchette et résolu de faire un appel de candidatures afin de combler le poste de coordonnateur/coordonnatrice en loisirs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-09-219

22. APPEL DE CANDIDATURES – ENTRETIEN DE LA PATINOIRE 2021-2022

ATTENDU QUE la municipalité doit prévoir l'embauche d'une personne responsable de l'entretien de la patinoire et des équipements d'hiver pour la saison 2021-2022 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller Mike Drouin et résolu de faire un appel de candidatures pour le poste de responsable de l'entretien de la patinoire et des équipements d'hiver pour la saison 2021-2022.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

GÉNÉRAL

VARIA

23. CORRESPONDANCE

Un tableau résumé des correspondances reçues durant le mois d'août 2022 est remis à tous les conseillers.

24. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période à l'assistance s'est tenue conformément à l'ordre du jour.

R 2021-09-220

25. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon de lever la séance à **20 heures 16 minutes**.

Jean Parenteau
Maire

Suzie Lemire
directrice générale –
Secrétaire-trésorière

Je, Jean Parenteau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé le 4 octobre 2021.

Fournisseur	Description	Montant
Solutia Telecom	Nouveau cellulaire - Voirie (i. Vanier)	486,02 \$
Libertelevision inc	Service web - Panneau électronique	275,94 \$
Eurofins Environex	Analyse TEU (15/07)	206,96 \$
Eurofins Environex	Analyse EP (04/08 - 05/08 - 18/08 - 19/08)	288,87 \$
Transport-Excavation Gaétan Lussier inc	R2021-08-187 Nettoyage et correction fossé 6e Rang	1 609,65 \$
Transport-Excavation Gaétan Lussier inc	R2021-08-189 Nivelage sous glissière	1 327,96 \$
Transport-Excavation Gaétan Lussier inc	R2021-08-189 Nivelage sous glissière	1 543,54 \$
8086923 Canada inc	Location de site - Septembre 2021	365,68 \$
Alcide Mini-mécanique	Fil carbone et lunette sécurité	98,81 \$
Vanier Isabelle	Essence camionnette	310,75 \$
Vanier Isabelle	Sangle, voltmètre, tournevis, essence, profile en U	406,06 \$
Vanier Isabelle	Essence camionnette	126,00 \$
Kubota Drummondville	blade - Tracteur à gazon	80,00 \$
Centre du Camion Beaudoin inc	Réparation avant inspection - Mack blanc	109,86 \$
Luc Giguère	Déplacement surveillant sablière - Aout 2021	82,74 \$
Rouge Excavation Inc	R2021-05-123 Nettoyage de fossé avant pavage	4 570,26 \$
Centre de service scolaire des Chênes	Fibre optique - Septembre 2021	262,21 \$
La Coop des Montérégiennes	R20210-08-180 Fluorescent pour caserne	187,19 \$
La Coop des Montérégiennes	Fluorescent pour garage	8,36 \$
La Coop des Montérégiennes	Balast électronique	22,74 \$
Curtis Cross	Utilisation camion personnel - Rapiéçage McGiveney	53,34 \$
Groupe Info Plus	Licence Office 365 - Aout 2021	50,59 \$
Pièces d'auto réusinées Drummondville	Alternateur - Tracteur	281,69 \$
Electro Systeme Inc.	Réparation éclairage terrain de soccer	460,85 \$

Excavation Yergeau inc	R2021-08-188 Remplacer ponceau - rte Demanche	1 729,23 \$
Excavation Yergeau inc	R2021-05-121 Fondation rte McGivney	1 103,76 \$
Excavation Yergeau inc	R2021-05-121 Fondation rte McGivney	11 480,27 \$
Excavation Yergeau inc	R2021-05-123 Fondation 7e Rang	4 009,76 \$
Excavation Yergeau inc	R2021-05-122 Fondation rte Ployart	1 417,07 \$
Excavation Jean-Noel Francoeur inc	Rechargement Ployart et McGivney	22 877,12 \$
Fournitures ind. MEGA Ltée	Couteau utilitaire et lames	84,53 \$
Marquage et Traçage du Québec	R2021-07-171 Lignage de rues	3 333,43 \$
Garage J. Fortier	Inspection annuelle - Mack blanc	143,72 \$
Groupe Maska Inc.	Rivets, metacut premium, nettoyeur freins	169,79 \$
Hydro Québec	Station de pompage du 16/06/21 au 17/08/21	90,47 \$
Hydro Québec	Étang du 16/06/21 au 17/08/21	707,59 \$
Hydro Québec	Lumières de rues - Aout 2021	520,64 \$
Canac	Ampoules DEL - Loisirs	28,95 \$
Location Lamarche	Location rouleau compacteur - route McGivney	1 632,15 \$
Therrien, Couture, Jolicoeur SENCRL	Honoraires juridiques : ND 8121307/083	2 112,46 \$
Therrien, Couture, Jolicoeur SENCRL	Honoraires juridiques : ND 8121307/085	372,54 \$
Mécanique Giguère & Fils inc	Changer gasket d'essieu - Camion pompe	49,02 \$
Mécanique Giguère & Fils inc	Réparation avant inspection - Mack blanc	1 142,05 \$
Cogeco Connexion inc	Garage municipal du 13/08/21 au 12/09/21	81,78 \$
Cogeco Connexion inc	Bureau du 24/08/21 au 23/09/21	269,34 \$
Cogeco Connexion inc	Salle des Loisirs du 25/08/21 au 24/09/21	80,37 \$
MRC Drummond	Services inspection - Juillet 2021	3 106,14 \$
MRC Drummond	Services inspection - Juin 2021	3 256,70 \$
MRC Drummond	Travaux cours d'eau - Juillet 2021	964,93 \$
MRC Drummond	Crédit sur facture juillet pour service d'inspection	(1 138,09 \$)
MRC Drummond	Crédit sur facture juin pour service d'inspection	(920,70 \$)
Oxy-Centre inc	Oxygène, acétylène, hose double grade	506,25 \$
Oxy-Centre inc	Oxygène, acétylène	22,36 \$
Pérusse Gilles	Repas incendie 26 aout 2021 - rue Martel	86,79 \$
Petite Caisse	Petite caisse - Conseil de septembre 2021	126,55 \$
Pro Services L'Avenir inc	R2021-07-173 Réparation canalisation évacuation	344,93 \$
R.G.M.R. Bas St-François	Collecte conteneur garage - 19 juillet 2021	55,00 \$
R.G.M.R. Bas St-François	Collecte conteneur garage - 23 aout 2021	55,00 \$
Énergie Sonic inc	Diesel garage	1 547,09 \$
Info Page	Fréquence numérique - Septembre 2021	86,98 \$
Le Spécialiste du Ponceau inc	Géotextile pour ponceau (McGivney)	1 356,71 \$
Le Spécialiste du Ponceau inc	Géotextile pour ponceau (McGivney et Ployart)	1 356,71 \$
Ste-Marie Centre du Camion	Crédit sur pièce - Mack blanc	(40,24 \$)
Ste-Marie Centre du Camion	Torque - Mack blanc	233,38 \$
Vacuum Drummond inc	R2021-07-173 Réparation canalisation évacuation	862,31 \$
Vêtements Spax	Coton ouaté	271,63 \$
La Recharge	Appel de service pour réparation imprimante DG	97,67 \$
Pavage Drummond	R2021-05-123 Pavage 7e Rang	404 545,99 \$
Vallières Asphalte inc	R2021-08-121 et 122 Rapiéçage mécanisé	33 888,36 \$
Pinault Line	Déplacement caisse - Juillet et aout 2021	94,50 \$

Wurth Canada Limited	rondelle, boulon, contre-écrou, dégraissant	467,36 \$
Isotech Instrumentation Inc.	Nettoyer habit de combat	302,84 \$
Signalisation 2020	R2021-05-122 Signalisation pour rapiéçage Ployart	1 419,94 \$
	SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER	519 609,20 \$

Fournisseur	Description	Montant
Cercle des Fermières de L'Avenir	R2021-08-197 Contribution 100e Anniversaire	500,00 \$
Bell Mobilite	313-3150 / 475-5374 / 7111 / 7150 - Aout 2021	204,50 \$
Comité des Loisirs de L'Avenir inc	R2021-08-195 Subvention activités estivales	8 000,00 \$
Centre de service scolaire des Chênes	Fibre optique - Aout 2021	262,21 \$
Hydro Québec	Lumières de rues - Juillet 2021	520,64 \$
MRC Drummond	R2021-08-185 Commandite P'tites boites à lunch	500,00 \$
MRC Drummond	R2021-01-007 Quote part	7 299,58 \$
R.G.M.R. Bas St-François	R2021-01-007 Quote part	9 456,56 \$
Lafond Carol Ann	R2017-12-311 Contribution utilisation cellulaire	50,00 \$
Lemire Suzie	R2021-08-196 Chauffe-terrasses	876,88 \$
Lemire Suzie	R2021-03-068 Matériel camp de jour	218,70 \$
Lemire Suzie	R2018-12-308 Contribution utilisation cellulaire	50,00 \$
	SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES	27 939,07 \$
	SALAIRES AOUT 2021	
	Salaires nets aout 2021	27 750,99 \$
	Remises provinciales aout 2021	7 481,16 \$
	Remises fédérales aout 2021	2 662,22 \$
	SOUS-TOTAL SALAIRES AOUT 2021	37 894,37 \$
	SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER AOUT 2021	519 609,20 \$
	SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES AOUT 2021	27 939,07 \$
	TOTAL COMPTES À PAYER AOUT 2021	585 442,64 \$